



## comment contester mon Licenciment économique

Par **yuliya**, le **01/10/2009** à **11:05**

bonjour,

j'ai reçu la lettre de licenciement mercredi pour l'entretien lundi.

ce qui m'inquiète, c'est que le gérant de l'entreprise a pris une stagiaire. Ils sont très proches : arrivent et partent ensemble, mangent à midi ensemble etc.

je crains, que il veut lui "offrir" ma place et déguise ça en licenciement économique. Comment je peux contester ce licenciement? Comment je peux vérifier qu'il n'embauche pas derrière ?

Par **malgort**, le **03/10/2009** à **11:50**

Vous pouvez aller au tribunal des prud'hommes pour demander un licenciement sans cause réelle et sérieuse. Et vraisemblablement pour non respect de la procédure vu la date d'envoi de votre lettre